

NUMÉROTATION CIVIQUE ROUTE 362 DÉNOMINATION OFFICIELLE

À tous les citoyens et citoyennes habitant sur la route 362 ou ayant une adresse sur cette route. Comme vous le savez déjà, le projet de renumérotation en cours touche toutes les résidences situées sur les rangs St-Pierre, St-Marc, St-Joseph, St-Godefroy, St-Pascal et St-Thomas ainsi que la rue du Village.

Le conseil municipal, suite à toutes les étapes de validation et au sondage auprès des résidents de la route 362, a statué en décembre dernier sur l'appellation « **Route du Fleuve** » pour remplacer tous les noms actuels, cités au premier paragraphe. La Commission de toponymie du Québec a accepté cette nouvelle appellation à leur réunion du mois de février 2013. Certains chemins transversaux, donnant sur la route 362, sont aussi nommés pour faciliter l'identification numérique des résidences; ils ont été choisis en fonction d'une rue ou d'un chemin, privé ou public et menant à trois résidences et plus.

Le trait-carré du rang St-Pierre menant à la Côte-à-Godin s'appellera désormais « **Chemin de la Vieille Forge** »; du côté nord en face, étant l'ancien chemin public, « **Chemin Saint-François** »; l'ancien chemin public le long de la Rivière des Boudreault, côté nord de la route, « **Chemin Saint-Marc** »; dans le rang St-Joseph, le chemin menant à la propriété de la pisciculture Smith, « **Chemin de la Pisciculture** »; du côté sud du rang St-Joseph, à proximité du Chemin du Haut-des-Éboulements, « **Chemin du Versant** »; dans le village, un peu avant l'édifice municipal, du côté sud de la route, « **Chemin des Hautes-Terres** »; la petite route derrière le gîte Les Volets Verts, « **Chemin des Champs-Fleuris** »; dans le rang St-Godefroy, près de la Miellerie de Charlevoix, du côté nord de la route, « **Chemin des Sept** »; finalement, à la limite de la municipalité, en direction de St-Irénée, « **Chemin de la Grève** ».

LA PROCÉDURE ET LES DÉLAIS

Ces nouvelles dénominations sont toutes devenues officielles à la Commission de toponymie du Québec le 15 février dernier. Cependant, elles seront effectives au moment où vous recevrez une lettre personnelle de la Municipalité.

Le délai pour vous transmettre votre nouveau numéro civique et nom de rue est prévu pour que vous puissiez commencer vos changements d'adresses le 1^{er} juillet 2013. Une liste aide-mémoire pour vos changements sera jointe à la lettre, ainsi que celle des fournisseurs avisés directement par la municipalité, que vous n'aurez pas à effectuer. Vous aurez un délai de 12 mois, à compter de cette date. Pendant cette période, vos deux adresses seront fonctionnelles à Postes Canada, ce qui permettra, entre autres aux commerces ayant déjà publicisé leurs informations pour la saison estivale 2013, de continuer leurs activités sans problèmes et de préparer les annonces pour la période 2014 avec leurs nouvelles adresses. Postes Canada fournira également des livrets de changements d'adresses gratuitement.

Il est très important de n'effectuer aucun changement d'adresse tant que vous ne serez pas avisé officiellement par la municipalité. D'ici là, si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à communiquer avec nous. En collaboration avec Postes Canada nous préparons ces changements afin d'en assurer le meilleur succès et avec le moins d'inconvénients possibles pour tous les intervenants.

Merci de votre collaboration.

Hélène Thivierge, chargée de projets

COMPTES DE TAXES 2013

Vous avez reçu ou recevrez prochainement votre compte de taxes municipales. Tel qu'adopté lors du budget en décembre dernier, le taux de la taxe foncière a été fixé à 0.70\$ du 100\$ d'évaluation, soit 0.01\$ de plus que l'an passé. Vous pouvez consulter le budget sur notre site Internet **leseboulements.com** ou dans la dernière édition de notre petit journal.

Les comptes s'élevant à plus de 300\$ sont payables en quatre versements égaux aux dates suivantes: 30 mars, 30 juin, 30 août et 30 octobre. Tous les comptes dont le montant est inférieur à 300\$ sont payables en date du 30 mars. Des frais annuels d'intérêts de 12% s'ajoutent aux versements effectués après les dates limites de paiement.

Il est possible, selon la date d'échéance de paiement d'une facturation complémentaire antérieure, que ce montant figure sur le premier coupon de votre compte de taxes. Veuillez porter une attention particulière à cette situation afin de ne pas payer de versement en double.

Nous demandons à ceux et celles qui n'auraient pas encore acquitté leurs arrérages de taxes antérieures, de nous faire parvenir votre paiement dans les plus brefs délais afin de régulariser votre dossier. À défaut de recevoir les paiements, la municipalité se doit d'engager des procédures de recouvrement.

Vous avez la possibilité d'acheminer votre paiement par Accès D, au guichet ou au comptoir de la caisse, par la poste, ou directement au bureau de la municipalité. Nous vous rappelons que le bureau municipal n'est pas muni d'un terminal pour carte de débit. Vous avez plus d'un compte de taxes? Vous devez les payer séparément et inscrire chaque matricule pour en faciliter le traitement. Il est également très important de bien différencier votre paiement de taxes municipales dans votre dossier AccèsD afin de ne pas le confondre avec celui des taxes scolaires. Merci de votre collaboration.

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS:

Que le règlement no 151-13 intitulé: « *Règlement ayant pour objet d'ajouter une tarification relative à une demande de modifications aux règlements d'urbanisme* »

Que le règlement no 152-13 intitulé: « *Règlement modifiant le règlement no 120-11 relatif aux permis et certificats, de la municipalité des Éboulements, afin d'y intégrer les exigences relatives à une demande de modifications des règlements d'urbanisme* »,

sont entrés en vigueur le 5 février 2013.

Que le règlement no 146-12 intitulé: « *Règlement modifiant le règlement de zonage no 117-11 ainsi que ses amendements, de la municipalité des Éboulements, pour y créer une zone V-08 et ajouter l'annexe 9 étant un « plan d'aménagement d'ensemble, développement de villégiature Lacoste* »,

est entré en vigueur le 14 février 2013.

Une copie des règlements ci-haut mentionnés, est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet leseboulements.com.

Linda Gauthier, directrice générale.

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Un appel est lancé à tous les citoyens intéressés à s'impliquer auprès de la municipalité. Vous pouvez participer, comme **membre du CCU**, au processus décisionnel du conseil municipal en matière de réglementation d'urbanisme.

Il y a un poste disponible, et les mandats sont d'une durée de deux ans (il reste un an avant le renouvellement du poste à combler). Les réunions ont lieu majoritairement une fois par mois, le soir. Le candidat ou la candidate recherché(e) est une personne intègre, motivée et capable d'émettre des opinions avec discernement dans une vision collective d'équité. Posséder des notions d'urbanisme n'est pas une obligation. Le CCU est un comité qui a pour mandat d'étudier les demandes qui lui sont présentées et de faire des recommandations au conseil.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter Hélène Thivierge, responsable de l'urbanisme au (418) 489-2988 poste 6504.



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Convocation à l'AGA : Tous les usagers de la bibliothèque sont invités à l'**assemblée générale annuelle** qui se tiendra le dimanche 24 mars prochain à 15h00 à la bibliothèque. Voilà l'occasion pour prendre connaissance de nos activités dans la communauté et faire valoir vos besoins par rapport à ce service municipal. Vous y recevrez le rapport financier et celui du responsable. Pour ceux qui voudraient s'impliquer dans le développement de la vie culturelle, des postes sont à pourvoir au sein du C.A. Nous soulignerons le 35^e anniversaire de notre bibliothèque en partageant un gâteau d'anniversaire et une tasse de thé, une occasion de rendre hommage à tous les bénévoles qui ont oeuvré au sein de ce Comité.

À votre agenda : Vous êtes invité(e) à vous inscrire à une activité sur le thème des champignons sauvages. L'atelier sera donné par Mme Sylvie Laberge, celle qui l'an dernier, a fait connaître les plantes comestibles de nos forêts. L'atelier vise à identifier de façon sécuritaire des champignons présents dans nos forêts en plus de permettre d'en déguster certains. C'est un rendez-vous, le dimanche 7 avril à 14h30 à la bibliothèque. La conférence est gratuite pour les personnes munies de leur carte d'utilisateur.

À surveiller: les annonces de la bibliothèque au cours des prochaines semaines, car la table de réflexion de la MRC planche en ce moment sur l'organisation d'une conférence sur l'Astroblème de Charlevoix et le tremblement de terre de 1663 dont on rappelle les 350 ans cette année. Par la suite une visite sur le terrain pour identifier les cicatrices de ces deux événements gigantesques sera organisée. La conférence devrait avoir lieu en avril et la visite, en mai. Nous vous tiendrons au courant.

L'Espace Claude-Le Sauter recevra **GRANDS FORMATS**, une exposition d'oeuvres d'Alex Pilote, artiste peintre des Éboulements. Elle remplace l'exposition « Image du passé » et sera visible aux heures d'ouverture, du début mars à la mi-mai. L'inauguration aura lieu le dimanche 3 mars à 15h00.

Le lecteur à lu pour vous : *1491, Nouvelles révélations sur les Amériques avant Christophe Colomb* un livre de Charles C. Mann. Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'il y avait en Amérique avant l'arrivée de Christophe Colomb? Ici même, pourquoi Champlain, dans ses premiers voyages sur le St-Laurent ne rencontre que quelques groupes d'indiens isolés, perdus dans les forêts, alors que Cartier dans son voyage de 1534 est accueilli partout par des indiens, qu'il arrête à Stadaconné (Québec d'aujourd'hui), village de plusieurs centaines d'habitants, qu'il remonte le fleuve jusqu'à Hochelaga, sur l'île de Montréal, village de quelques milliers d'habitants? Il raconte avoir vu des champs de maïs, de courges et de haricots partout sur l'île. La côte est américaine était fortement peuplée à l'arrivée des Pèlerins du Mayflower, et Mexico, avec ses centaines de milliers d'habitants, plus peuplé que les capitales européennes. Ce livre tente quelques explications sur les causes du déclin rapide de la population en Amérique après l'arrivée des Européens, des causes internes, comme l'instabilité politique, et peut-être surtout, des causes externes comme les épidémies causées par des virus auxquels les populations autochtones n'avaient pas été exposées et qui auraient divisé la population par 50, 60 et plus. Un livre passionnant

La bibliothèque hors les murs offrira en mars, une lecture de conte dans les 4 garderies des Éboulements et, en avril, une rotation des livres déposés. Le club de scrabble se réunit toujours les lundis à 13h00 pour le plaisir des mots. L'accueil des bébés de l'année 2012 et des nouveaux résidents, tenu le 17 février dernier, a été un franc succès.

Philippe Naud, responsable de la bibliothèque.

Horaires: mardi: 18h30 à 20h00, dimanche et mercredi: 13h00 à 15h30,

Page WEB reseaubibliodisquebec.qc.ca/leseboulements

Téléphone : 418 489-2990 **Courriel :** bibliotheque@leseboulements.com

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

Le service d'incendie des Éboulements, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure de dimanche le 10 mars 2013 pour vérifier votre avertisseur de fumée et au besoin, remplacer la pile.

Pour le vérifier, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai afin que le signal se fasse entendre. Un signal doit être émis immédiatement. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle à proximité.

Installez un avertisseur par étage, y compris au sous-sol et idéalement dans chaque chambre à coucher. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm du mur ou du plafond. Finalement, remplacez votre avertisseur tous les 10 ans, la date est indiquée sur le boîtier.

LES PETITES ANNONCES

LE CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS vous invite à participer aux activités suivantes :

Mercredi 6 mars - activités régulières
Mercredi 13 mars - activités régulières
Dimanche 17 mars - brunch avec parties de cartes en après-midi
Mercredi 20 mars - bingo
Mercredi 27 mars - activités régulières au local
Mercredi 3 avril - activités régulières au local
Mercredi 10 avril - activités régulières
Vendredi 12 avril - soirée de danse avec l'orchestre Rachelle
Mercredi 17 avril - bingo au local.
Mardi 23 avril - tournoi Baseball poches (Baie St-Paul)
Mercredi 24 avril - activités régulières

AVIS : Prendre note qu'il y aura 3 collectes du compost (bac brun) les mardis 2, 16 et 30 avril prochains. Par la suite, elles auront lieu chaque semaine jusqu'à la fin septembre.

STATISTIQUES JUDO YAMA: Après 20 ans d'existence et 5 déménagements, le club de Judo Yama vous donne un petit compte-rendu du nombre d'inscriptions reçues au cours de toutes ces années: 2012-28; 2011-28; 2010-36; 2009-25; 2008-34; 2007-26; 2006-22; 2005-14; 2004-22; 2003-24; 2002-38; 2001-47; 2000-42; 1999-40; 1998-44; 1997-57; 1996-54; 1995-46; 1994-64; 1993-59; 1992-39
C'est donc 789 affiliations payées à Judo Québec, soit plus de 200 personnes différentes. Le nom du club Yama signifie «Montagne». Merci à la municipalité de prendre part à l'épanouissement de nos jeunes. Lily et Diane.

CARREFOUR D'INFORMATIONS POUR AÎNÉS (C.I.A) du Pivot. Le C.I.A. a été mis sur pied pour aider les aînés qui ont de la difficulté à comprendre le courrier ou les formulaires du gouvernement. Tél. 1-855-360-2371

VOYAGE À TORONTO-NIAGARA: Les 25, 26, 27 et 28 avril 2013. Départ le 25 avril à 22h00. Transport, hébergement, déjeuners, Temple de la renommée du hockey, Tour du CN, Château Casa Loma, Chûtes Niagara-Croisière sur le Maid of the Mist, Yonge Street, Eaton-Center, Clifton Hill. COÛT: 325\$ /personne, occupation quadruple. Inscription et informations: Simon Tremblay au 418-635-2441 ou 418-635-2579.

DÉFI SANTÉ 5/30: Vous êtes conviés à relever le Défi Santé 5/30 Équilibre, la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie. Le Défi Santé se déroule du 1^{er} mars au 11 avril. L'objectif 5: manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour, l'objectif 30: bouger au moins 30 minutes par jour et l'objectif Équilibre: faire le point sur ses forces pour un meilleur équilibre de vie. Pour tout savoir, visitez DefiSante.ca

AGA DE LA CAISSE CAP-MARTIN: mardi, le 9 avril 2013 à 19h00 à la salle municipale des Éboulements.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

248, rue du Village
Les Éboulements, Qc
G0A 2M0

Téléphone : 418-489-2988
Télécopie : 418-489-2989
Messagerie :
municipalite@leseboulements.com



Retrouvez-nous sur le web!

www.leseboulements.com

MAIRE : BERTRAND BOUCHARD
CONSEILLERS : LISE SAVARD
RUTH TREMBLAY
RÉGIS PILOTE
GUY TREMBLAY
LYNE GIRARD
DIANE TREMBLAY

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL: LUNDI, 4 mars 2013
MARDI, 2 avril 2013

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU SERA FERMÉ LE 29 MARS ET LE 1^{ER} AVRIL 2013.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE: LINDA GAUTHIER
ADJOINTE À LA DIRECTION : DANIELLE TREMBLAY
SUPERVISEUR GÉNÉRAL ET CHEF POMPIER: GRÉGOIRE BOUCHARD
AGENTE DE PROJET ET URBANISME: HÉLÈNE THIVIERGE
INSPECTEUR EN BÂTIMENT: JEAN-PAUL PILOTE

L'inspecteur est présent le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 jusqu'au 4 avril et les mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 du 9 avril au 30 octobre 2013.

SERVICE D'URGENCE : 9-1-1
SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) 418-635-1215